

**Appel à candidature
Résidence d'artiste
au lycée professionnel du Mont Châtelet de Varzy (58)**

Le Parc Saint Léger – Centre d'art contemporain est partenaire du programme « Excellence des Métiers d'art » promu et financé par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et l'Académie de Dijon. Ce programme permet à un artiste d'intervenir, sous la forme d'une résidence, au sein d'un établissement scolaire disposant d'une formation diplômante en métiers d'art.

Le Parc Saint Léger – Centre d'art contemporain et le Lycée Le Mont Châtelet de Varzy renouvellent leur partenariat pour l'année scolaire 2018/2019 et proposent une résidence d'artiste dans la section ferronnerie d'art du lycée.

Cette résidence fera suite à celles d'Emilie Perotto, Martin Lord, Olivier Sévère, Giuliana Zefferi, Loïc Pantaly, Florian Viel, Mathis Collins et Anaïs Touchot.

Cahier des charges et emploi du temps :

L'enjeu de la résidence est de mettre en dialogue une pratique artistique et l'univers de la ferronnerie, permettant à l'artiste d'expérimenter une forme inédite pour sa pratique et offrant aux étudiants l'opportunité de participer à la production d'un objet artistique. La pièce produite, utilisant et questionnant les pratiques de la ferronnerie, doit répondre aux préoccupations et recherches de l'artiste, en étant partie prenante de son travail.

Possesseurs d'un savoir-faire remarquable, les professeurs seront les maîtres d'œuvre du projet. Ils apporteront une expertise technique et un regard éclairé sur la matière elle-même. Le projet sera co-construit avec les élèves et les professeurs.

La résidence au sein de l'établissement scolaire aura lieu du 7 janvier 2019 au 15 février 2019. Le nombre de jours de présence de l'artiste auprès des élèves est de 20 jours. Le planning, réparti en 6 semaines (20 jours) est le suivant :

1ère semaine : 4 jours pour introduire les étudiants aux activités du Centre d'art et présenter le projet de résidence

2ème semaine : 4 jours pour finaliser l'étude théorique du projet et lancer la réalisation

3ème, 4ème, 5ème, 6ème semaine : 3 jours par semaine pour réalisation et finition

Une intervention de 24 jours répartie en 6 semaines est également envisageable, le planning est alors :

1ère semaine : 4 jours pour introduire les étudiants aux activités du Centre d'art et présenter le projet de résidence

2ème semaine : 4 jours pour finaliser l'étude théorique du projet et lancer la réalisation

3ème, 4ème, 5ème, 6ème semaine : 4 jours par semaine pour réalisation et finition

Conditions budgétaires :

Le budget total est de 4500 euros.

La répartition suivante est prévue :

- honoraires ou droits d'auteurs : 1500 (charges sociales et tva comprises)
- frais gérés par le lycée (production, hébergement et repas au lycée) : 2000 euros ttc
- frais de voyages et de transport de l'œuvre : 1000 euros ttc

La répartition budgétaire peut être néanmoins revue d'un commun accord suivant le projet.

Modalités de candidature :

Merci d'envoyer votre dossier composé d'un pré-projet (intérêt pour la résidence et esquisse du projet), d'un CV et d'un book (sous forme numérique uniquement – 20 pages maximum) à l'adresse suivante : **elena.cardin@parcsaintleger.fr**

Date limite de remise des candidatures : **26 octobre 2018**

Le nom du candidat retenu sera communiqué entre le 26 et le 30 novembre 2018.